

107 Bis
Copie de la lettre écrite par la Municipalité de la Croix
du Bouquet, à la Municipalité du Port au Prince
Le 18. Mars 1792

La position critique où nous nous trouvons depuis plusieurs jours, vient
de nous déterminer à déposer toutes nos craintes dans le sein de
l'Assemblée Provinciale: Nous ne pouvons croire que l'on puisse interpréter
différemment notre opinion.



Vous devons avec la même confiance Messieurs, vous priver de
calculer avec nous tous les effets terribles qui pourroient résulter de
l'envoi d'une garnison à la Croix du Bouquet. Dans un autre
moment, dans une position où les esprits seroient plus rassurés, il pourroit
en résulter de grands avantages. Mais nous n'avons pas que la
plaine à conserver. Veuillez jeter les yeux sur tous les Monts de notre
Arrondissement, sur toutes les montagnes qui seroient nécessairement de retraite
à des hommes, qui frappés de terreur ou de méfiance se croiroient
dehors lors enveloppés dans une proscription générale. Veuillez pour nous
mêmes, vous arrêter à cette Commotion qui se feroit certainement
sentir dans nos ateliers; tous les Nègres quaqueroient les bois,
la dispersion seroit presque générale; et à quels égarements
ne pourroient-ils pas être portés dans un moment aussi cruel
d'effervescence? Veuillez donc, Messieurs, au nom du salut public, peser les
Observations que nous nous permettons ici, elles ne peuvent échapper à
votre amour pour le bien. Nous ne présentons plus ici des vues
favorables à diverses interprétations. La foi, la paix, une Union
générale, la Conservation de tout ce qui est encore intact dans la
Colonie; Voilà le vœu le plus précieux de nos Coeurs. A qui
pouvons nous mieux nous adresser qu'à vous, Messieurs, dont nous
connoissons le patriotisme; ah! réunissons nous tous pour fixer enfin
le bouclier parmi nous; mais nous de tous les tempéraments, de

tous les ménagements qu'exigent des circonstances aussi délicates. La situation
actuelle de tout notre arrondissement s'oppose essentiellement à l'envoi de
forces à la Croix des Bouquets. Voyez persuadé, M^{rs} que nous
étions les premiers à les requérir de votre Sérénité, lorsque nous
Les croisons nécessaires à la Conservation des propriétés par votre
refus constant de donner votre adhésion à cet envoi, nous aurions
enieurs, travaillé grandement à la Conservation des restes
chancelants de cette Colonie; et cet ouvrage est digne de vous.

Nous sommes très S^{er}atement

Messieurs

Vostres humbles et très obéissants
serviteurs
Les Maire & officiers municipaux
de la Croix des Bouquets.

Sur Copie conforme
Bonnechere.

Bonnechere